



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE MEAULNE-VITRAY - Le 04 février 2025**

**Présents** : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

**Pouvoirs** : Paula CHAUSSENOT à Françoise TULARS, Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN, Carine LAPLAINE à Jérôme JOMIER.

<b>DÉLIBÉRATIONS</b>	<b>DÉCISIONS</b>
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2025.	Approuvé à l'unanimité
Nouvelle convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG03.	Approuvé à l'unanimité
Demande de subvention du centre hospitalier de Montluçon pour l'acquisition d'un TEP-SCAN.	Approuvé à l'unanimité
Révision du CIA.	Approuvé à l'unanimité
ATDA : approbation des statuts modifiés.	Approuvé à l'unanimité
Vidéoprotection : demande de subventions.	Approuvé à l'unanimité
Travaux salle polyvalente Alain Fournier : demande de subventions.	Approuvé à l'unanimité





**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE MEAULNE-VITRAY**  
**Le 12 décembre 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le douze décembre, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 03 décembre 2024 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents** : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Carine LAPLAINE, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

**Pouvoirs** : Anthony MERCIER à Arthur CASAUX, Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN.

**Quorum** : 8

**Secrétaire de séance** : Françoise TULARS.

En début de séance, Monsieur le Maire demande aux élus l'ajout d'un ordre du jour n°5 : décision modificative budget boulangerie, correction de la décision modificative du 03 octobre, rattachement à l'opération en investissement. Les élus, à l'unanimité, autorise l'ajout de cet ordre du jour.

• **Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 05 novembre 2024 :**

Le Procès-Verbal du 05 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

• **Décision modificative budget Cheval Blanc, remplace la décision modificative du 10 septembre 2024 concernant l'ouverture de crédits budgétaires permettant de constater la créance de la SARL FAXEL pour l'achat du mobilier et du matériel :**

Monsieur le Maire rappelle aux élus l'ordre du jour n°9 du conseil municipal du 10 septembre 2024 concernant le matériel du Vival faisant l'objet d'une vente à terme d'une valeur de 17 208€ et donc nécessitant une décision modificative suite à une mauvaise imputation comptable de ce dernier. Suite à une erreur d'écriture comptable, il y a lieu de corriger cette décision modificative du 10 septembre 2024. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

- **Opération déplacement à vélo : une demande de subvention :**

Un dossier a été déposé pour un vélo et validé, comme le prévoit le règlement de l'opération « déplacement à vélo ». Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde la subvention de 200€ pour l'achat d'un vélo électrique.

- **Budget Cheval Blanc : décision modificative caution Vival :**

Monsieur le Maire indique que Monsieur FAXEL est en train de vendre son fonds de commerce, il est donc nécessaire de lui rembourser la caution de 1 425€ pour le Vival. Le montant disponible à l'article 165 (dépôts et cautionnement reçus) étant de 1 300€, il est nécessaire de faire une décision modificative pour ajouter le crédit manquant.

Monsieur le Maire propose les modifications suivantes :

- Article 2313 (Constructions) -125 €
- Article 165 (Dépôts et cautionnements reçus) +125 €

Le Conseil municipal, valide la décision modificative à l'unanimité.

- **Budget Boulangerie : décision modificative corrigeant la décision modificative du 03 octobre :**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°9 du conseil municipal du 03 octobre 2024 concernant la modification de la durée des amortissements pour le matériel et les travaux. Le matériel avait été enregistré sur le même article que des travaux (2313 Constructions pour un montant de 56 666.55€HT) en investissement à l'opération 11, il est nécessaire de rattacher ce matériel aussi à l'opération 11 pour le transférer à l'article 2188 (autres immobilisations corporelles), il y a donc lieu de corriger la délibération 2024-08-09 pour rattacher le matériel à l'opération 11 en investissement. Le Conseil municipal autorise à l'unanimité cette décision modificative.

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire présente le trophée du label « Village Ami des Aînés » niveau or que la commune de Meaulne-Vitray a reçu lors du salon des Maires à Paris le 20 novembre 2024. Monsieur le Maire précise que seulement trois villages ont reçu ce label en France, et remercie l'ensemble des acteurs qui ont permis cette labélisation. Monsieur BARDIOT fait lecture du compte rendu du juré pour la labélisation RFVAA qui s'est déroulé octobre 2024 en visioconférence.
- Concernant le RCVCB, Monsieur le Maire est dans l'attente d'une réponse du Département concernant l'accompagnement de ce dernier dans les projets liés à la Reconquête du centre-ville et du centre bourg.
- Monsieur le Maire précise qu'au vue de la situation compliquée de l'Etat, plusieurs subventions n'ont pas été versées, certaines repoussées. Certaines subventions seront certainement inexistantes l'année prochaine. Les subventions européennes seront probablement encore disponibles. Monsieur le Maire précise que les subventions qui étaient prévues pour la vidéoprotection sont en attente.
- Concernant le Vival, l'inventaire de passation de fonds de commerce est en cours entre Monsieur FAXEL et les nouveaux dirigeants Monsieur et Madame VASSEUR.

La réouverture est prévue le 19 décembre 2024. Le magasin va continuer d'approvisionner la cantine scolaire durant la fermeture.

- Monsieur le Maire précise que les travaux de l'antenne relais sont prévus début 2025.
- Concernant le PPRI, une enquête publique va se dérouler du 03 janvier 2025 au 03 février 2025, avec une permanence à la mairie de Meaulne le mercredi 15 janvier de 15h à 17h du commissaire enquêteur pour répondre à toutes les questions que les administrés se posent. L'ensemble des documents est consultable en mairie de Meaulne le temps de l'enquête publique.
- Monsieur le Maire fait lecture du courrier d'une association meaulnoise concernant le désherbage du terrain à côté du city. Monsieur le Maire suggère aux élus de proposer à l'association un travail commun pour désherber le terrain avec les agents de la commune et les membres de l'association.
- Suite à la visite de la police de l'eau en raison des inondations de ces derniers temps, il est possible de faire un nettoyage du lavoir communal et du ruisseau de Fay. Monsieur le Maire propose de mettre un paragraphe dans le Petit Meaulne-Vitray de décembre 2024 concernant les devoirs des propriétaires riverains des ruisseaux.
- Monsieur le Maire précise que les travaux pour la benne à verre enterrée sont prévus début janvier. Les bennes de regroupement du tri et des ordures ménagères sont en cours de remplacement par des containers individuels dans plusieurs lieux dits de la commune.
- Monsieur le Maire fait lecture du courrier de la DASEN précisant qu'au vue des effectifs annoncés pour la rentrée scolaire 2025/2026 (71 élèves), un retrait de moyen est envisagé.
- Les élus rappellent que chaque année, une partie des élèves de l'école va à la piscine de Cosne d'Allier pour l'apprentissage des bases de la natation. Cette année, la piscine a fermé ses portes pendant la période hivernale en raison d'un déficit budgétaire. Nous ne savons toujours pas quand elle rouvrira ses portes. De plus, des élus suggèrent de mettre dans le Petit Meaulne-Vitray un appel à bénévoles parmi les parents d'élèves pour passer l'agrément et être accompagnateur.
- Monsieur le Maire annonce aux élus que la réalisation d'un nouveau PLU pour la commune de Meaulne-Vitray n'est, au final, pas obligatoire, une révision simplifiée est possible, Monsieur le Maire propose d'orienter cette révision sur les zones industrielles.
- Monsieur JOMIER fait un rapport de la réunion publique à laquelle il a assisté à Epineuil le Fleuriel concernant l'entretien de la route Epineuil/Urçay (VC25) qui est à moitié sur la commune de Meaulne-Vitray et à moitié sur la commune d'Epineuil, du lieu-dit Les Mamourets jusqu'au carrefour avec la RD 312. Monsieur JOMIER précise que, sans une coordination entre les deux communes, les travaux ne pourront pas se faire. L'arasement côté Meaulne a été réalisé, la Communauté de communes du Pays de Tronçais attend une réponse de la commune d'Epineuil pour programmer les travaux.
- Madame CHAUSSENOT présente aux élus différents sujets prévus dans le Petit Meaulne-Vitray, tels que la lettre du SEA, la cérémonie du Maire et du Conseil, les décorations de Noël... et demande à réfléchir pour l'organisation de la distribution du journal communal.

- Monsieur le Maire annonce que la Fédération de Chasse de l'Allier offre une soixantaine de plants d'arbres et arbustes à replanter avant le printemps dans le cadre du programme Sensibilis'Haie, un chantier participatif sera organisé pour ces plantations.

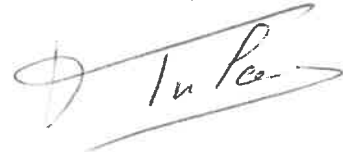
***Prochain Conseil Municipal le mardi 21 janvier 2025 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.***

Le Maire



Pierre-Marie DELANOY

La secrétaire,



Françoise TULARS